



Built to Lead

Pour publication immédiate : 13/09/2016

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

**LE GOUVERNEUR CUOMO SIGNE DES MESURES LÉGISLATIVES
SUPPLÉMENTAIRES POUR RENFORCER L'INDUSTRIE DES BOISSONS
ARTISANALES DE L'ÉTAT DE NEW YORK**

*De nouvelles lois élargissent les ventes au verre aux caves vinicoles,
brasseries et cidreries agricoles*

Le gouverneur Andrew M. Cuomo a signé aujourd'hui deux mesures pour moderniser davantage la loi new-yorkaise archaïque, vieille de 80 ans, sur le contrôle des boissons alcoolisées (Alcoholic Beverage Control Law).

Ces projets de loi (S.5707-A/A.7960-A, S. 5341/A.5580) autorisent les caves vinicoles, brasseries et cidreries agricoles à vendre n'importe quelle boisson alcoolisée agricole produite à New York au verre sur leur site de production ou dans un de leurs magasins hors site. En vertu de la loi actuelle, les fabricants agricoles ne peuvent vendre au verre que les produits qu'ils produisent sur place.

« Ces nouvelles lois brisent des barrières artificielles et contribuent à augmenter la visibilité des bières, vins, cidres et spiritueux haut de gamme new-yorkais, ce qui permet à ce secteur déjà florissant de se développer encore davantage, » **a déclaré le gouverneur Cuomo.** « Comme je l'ai dit à de nombreuses reprises, lorsque les New-yorkais achètent et soutiennent les produits de l'État de New York, tout le monde est gagnant. »

La signature d'aujourd'hui fait suite à la récente visite, par le gouverneur, de la brasserie Genesee (Genesee Brew House) à Rochester, dans laquelle il avait signé des mesures législatives supplémentaires afin de moderniser la loi sur le contrôle des boissons alcoolisées (Alcoholic Beverage Control Law) en autorisant la vente de boissons alcoolisées dans les établissements sur place, avant midi le dimanche. Une vidéo de l'évènement est disponible [ici](#) et des photos sont accessibles [ici](#).

Ces nouvelles lois permettront une croissance des ventes des produits fabriqués dans l'État de New York et soutiendra encore davantage les activités de fabrication prospères de New York, en donnant à un plus grand nombre de consommateurs l'opportunité de déguster ce que New York a de meilleur à offrir. En retirant cette disposition archaïque de la loi, cette législation élargit une source de revenus majeure pour les fabricants établis comme pour les nouvelles entreprises entrant sur le marché.

Les fabricants de boissons alcoolisées agricoles de l'État de New York, qui ont vu leur nombre plus que doubler depuis 2011 et qui ont connu une augmentation de 13 pour cent rien qu'au cours de l'année écoulée, apportent aux communautés locales, là où ils opèrent, des recettes fiscales, des opportunités d'emplois, une demande accrue pour

les produits agricoles, ainsi qu'un impact renforcé sur le tourisme pour l'État.

La sénatrice Patty Ritchie, présidente du Comité de l'agriculture (Senate Agriculture Committee) au Sénat, a déclaré : « Aux quatre coins de l'État, le travail effectué par les producteurs de boissons artisanales encourage les consommateurs à « acheter local », stimule notre économie, renforce notre secteur agricole et crée des emplois. Cette nouvelle loi, que je suis fière d'avoir parrainée, réduira les formalités administratives et, par là même, permettra aux chefs d'entreprises d'agrandir leurs marchés tout en encourageant la croissance constante des industries new-yorkaises déjà florissantes des boissons artisanales et de l'agriculture. »

Le sénateur George Amedore a déclaré : « Alors que l'industrie new-yorkaise des boissons agricoles poursuit sa croissance, il est important de faire tout ce qui est en notre pouvoir afin d'encourager une expansion accrue de cet élément essentiel de notre économie. Autoriser les cidreries à proposer d'autres bières, vins et spiritueux produits dans l'État de New York favorise la promotion croisée de tous les formidables produits que l'État de New York a à offrir et contribuera à renforcer l'industrie grandissante des boissons artisanales dans l'ensemble de l'État de New York. Je suis heureux que le gouverneur Cuomo ait constaté les immenses avantages de cette législation et qu'il l'ait promulguée. »

Le membre de l'Assemblée, Bill Magee, président du Comité de l'agriculture de l'Assemblée (Assembly Agriculture Committee), a déclaré : « Cette législation, que j'ai fièrement parrainée, supprime les restrictions archaïques imposées sur les ventes de produits alcoolisés brassés agricoles. Cette action accroîtra les opportunités pour les entreprises agricoles, l'hôtellerie et le tourisme de s'épanouir à New York, et je suis reconnaissant envers le gouverneur Cuomo d'avoir porté son attention sur la promotion et l'ouverture de portes pour les diverses opérations agricoles de New York. »

La membre de l'Assemblée Patricia A. Fahy, a déclaré : « La croissance de l'industrie new-yorkaise en plein essor des boissons artisanales est une conséquence directe du leadership du gouverneur Cuomo dans la promotion de l'agriculture et des petites entreprises de New York. Autoriser les cidreries agricoles à servir et à vendre de la bière, du vin et des spiritueux de fabrication new-yorkaise élargit le potentiel de collaboration entre les producteurs locaux - et renforce la position de l'État de New York en tant que leader de la révolution des boissons artisanales. Je remercie le Gouverneur Cuomo d'avoir signé cette importante mesure législative ainsi que le sénateur Amedore pour son partenariat sur ce projet de loi. »

Le co-fondateur de Nine Pin Cider Works et producteur de cidre Alejandro del Peral, a déclaré : « Nous sommes ravis d'avoir enfin l'opportunité de mettre en avant et de servir de la bière, du vin et des spiritueux fabriqués par des amis du secteur des boissons agricoles de New York. En tant que première cidrerie agricole de l'État, Nine Pin s'engage à soutenir l'agriculture de New York à travers nos homologues locaux. Nous remercions le gouverneur Cuomo, le sénateur Amedore et le membre de l'Assemblée Fahy pour leur leadership à l'égard de cette importante expansion pour toutes les cidreries agricoles. »

Capitaliser sur les réformes de l'industrie antérieures pour stimuler l'économie de New York

Ces lois capitalisent sur les progrès réalisés par le gouverneur ces cinq dernières années afin de renforcer l'industrie des boissons artisanales. Depuis 2011, l'État a mis

en œuvre une multitude de réformes significatives et a étendu des programmes afin de stimuler le secteur des boissons artisanales, notamment en créant de nouvelles licences de fabrication agricoles, en initiant une campagne promotionnelle de 60 millions de dollars au niveau de l'État et en organisant des sommets du vin, de la bière et des spiritueux dans tout l'État.

Grâce au leadership du gouverneur Cuomo, New York abrite désormais plus de 500 caves vinicoles, brasseries, distilleries et cidreries agricoles. Le nombre de caves vinicoles agricoles à New York a augmenté de plus de 60 pour cent, passant de 195 en 2010 à 315 aujourd'hui, tandis que le nombre de distilleries agricoles est passé d'à peine 10 en 2010 à 95 aujourd'hui. Deux nouvelles licences ont vu le jour depuis 2011 : la licence de brasserie agricole, en 2013, et la licence de cidrerie agricole, en 2014. New York accueille désormais 129 brasseries agricoles et 22 cidreries agricoles.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418